

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

13 novembre 2020

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3527)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N° 653

présenté par

M. Lagarde, Mme Auconie, M. Benoit, M. Guy Bricout, M. Brindeau, M. Dunoyer, M. Gomès,  
M. Meyer Habib, M. Morel-À-L'Huissier, M. Naegelen, Mme Sanquer, Mme Thill et  
M. Warsmann

-----

**ARTICLE PREMIER**

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« VIII. – Dans le cadre de leurs missions, les agents de police municipale disposent d'un accès direct au fichier des personnes recherchées. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'objet du présent amendement est de permettre un accès direct pour les policiers municipaux au fichier des personnes recherchées.